

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 18/06/2025	Le vingt-six juin deux mille vingt-cinq à vingt heures trente,
Date d'affichage 26/06/2025	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....13 Votants.....18	Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Josiane PACHOLKI, Eric SAINT SEBASTIEN, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Alain GUYONNET, Hermann TYNDAL, Sébastien DERREUMAUX, Valérie BOCQUEL, Geneviève DARGNAT, Gerty EMBOULÉ, Daniel PIGNOT, Olivier BEUDAERT, Régine BRAUN, Nicolas POUZET et Pascale PALARD formant la majorité des membres en exercice. Absents excusés avec procuration : Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN Elisabeth FRONTIN pouvoir à Erix SAINT SEBASTIEN Hermann TYNDAL pouvoir Brigitte GOUYON Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI Absent(s) : Sébastien PELLERIN, Alain GUYONNET, Nicolas POUZET, Nassima VIGUIER et Adeline FAIDER-LOGET
Réf : 2025-044 Objet : Demande de subvention exceptionnelle pour l'association ELEMEN'TERRE Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 30/06/2025 et qu'elle a été rendue exécutoire le 30/06/2025 Le Maire, A. MOMON	Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI

Réf : 2025-044- Demande de subvention exceptionnelle pour l'association ELEMEN'TERRE

Entendu Madame GOUYON, Adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires,

- Informer le Conseil municipal que l'association ELEMEN'TERRE a sollicité une subvention communale d'un montant de 300 € afin de soutenir le lancement de ses activités sur le territoire communal ;
- Préciser que cette association a pour vocation de développer et animer des ateliers pédagogiques autour
 - de la méthode Montessori ;
 - du soutien scolaire individualisé pour enfants et adolescents ;
 - de la gestion des émotions et du développement personnel ;
 - de conférences et formations à destination des familles et des professionnels de l'enfance.
- Signaler que cette subvention permettrait de couvrir une partie des dépenses de démarrage, notamment l'achat de matériel pédagogique et de fournitures nécessaires à la mise en œuvre des ateliers.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal rejette cette demande de subvention, à la majorité des membres présents par :

- 3 Abstentions : M. Daniel DESSOGNE, M. Alain MOMON, Mme Maud THOURY

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 26/06/2025

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI

